

UN NOUVEAU PASSAGE PIÉTONNIER



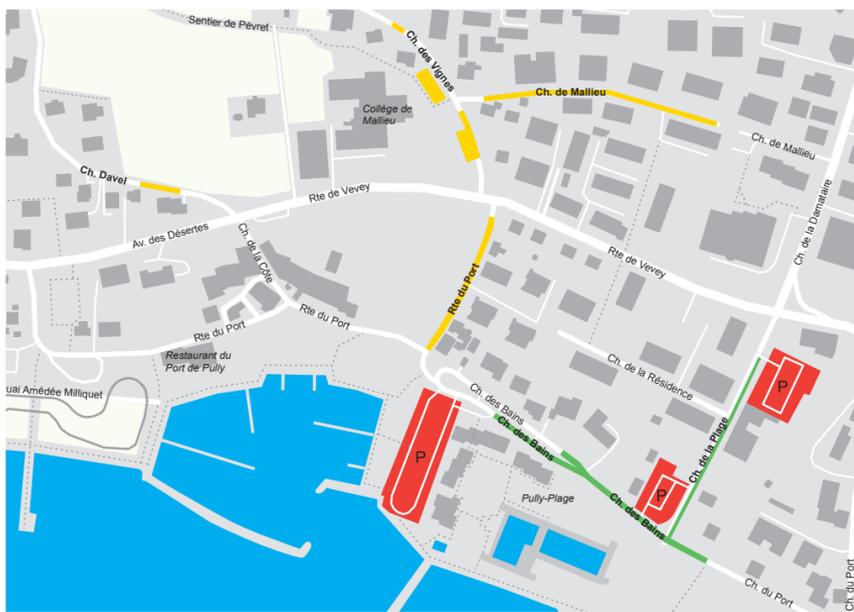
Illustration du futur passage piétonnier

Aux abords de la gare, les travaux de construction d'un nouveau cheminement piétonnier vont débuter ce printemps. Sa mise en service est prévue pour fin 2019.

L'offre en matière de mobilité publique (bus et train) ne cesse de se renforcer dans l'Est lausannois, amenant la création d'interfaces de transports publics performants et le développement d'un réseau de mobilité douce complet. Au cœur de ce réseau se trouvent les liaisons de mobilité douce. Aujourd'hui, certaines sont peu attractives et doivent être repensées en un maillage plus dense. À Pully, le tronçon Est, dit de la « Rue du Village » (nom provisoire), situé entre la passerelle Verdaine et le pont du Prieuré, s'inscrit dans

cette logique d'ensemble, et compte parmi les mesures essentielles au développement de la mobilité douce au centre-ville. Une fois terminé, il prolongera les aménagements réalisés pour les accès aux quais CFF, créera de nouvelles relations avec les rez-de-chaussées des futurs bâtiments du quartier qui seront réalisés dans un avenir proche et renforcera ainsi l'attractivité et l'animation du secteur. Enfin, il créera un accès supplémentaire par le sud pour les futurs habitants du quartier et améliorera l'accessibilité à la place Neuve depuis les quartiers situés à l'est du centre-ville. Ce projet apporte de la cohérence au cheminement des piétons dans le centre, garantit leur sécurité et permet l'accès des personnes à mobilité réduite. Des espaces de repos seront aménagés dans les portions les plus larges pour ajouter de l'agrément et des espaces verts.

Rens. : Direction de l'urbanisme et de l'environnement, Nicolas Leuba, Conseiller municipal, 021 721 31 11



JAUNE stationnement de max. 6 heures consécutives autorisé entre 08h00 et 19h00, du lundi au samedi

ROUGE stationnement de max. 6 heures consécutives autorisé entre 08h00 et 19h00, du lundi au vendredi

VERT stationnement autorisé uniquement en période estivale (1^{er} mai au 15 septembre), sans limitation de durée, excepté de 07h00 à 09h00 du lundi au vendredi

Nouvelles mesures pour le réseau d'eau potable

Imposé par la législation cantonale, le Plan directeur de la distribution de l'eau de la Ville de Pully (ci-après PDDE) a été validé en 2018 par le Canton, puis par le Conseil communal. Ce dernier a approuvé la mise en œuvre d'une série de mesures urgentes pour un montant de près de CHF 4.5 millions. Nous avons posé quelques questions à Amandine Massart, ingénieure en environnement, qui a intégré l'équipe des services industriels il y a 5 ans après des études à l'EPFL. Le PDDE est l'un des grands dossiers dont elle s'occupe.

Quelle est l'histoire de la distribution de l'eau à Pully?

Jusqu'au XIX^e siècle, l'apport d'eau était assuré par 5 fontaines alimentées par des sources locales. Les périodes de sécheresses et d'épi-

démies, couplées à la croissance de la population, ont poussé la Municipalité à diversifier ses ressources : achat d'eau à divers distributeurs, acquisition de sources dans les terres, construction de réservoirs, puis dès 1928, pompage de l'eau du lac considérée jusqu'alors comme malsaine. Aujourd'hui, une vingtaine de sources sont encore exploitées, produisant de l'eau de bonne qualité tout en limitant l'énergie consommée. Leur production représente 15% des besoins en eau de la commune estimés à 1.4 millions de m³/an, dont la majorité provient du lac.

Qu'est-ce qu'un PDDE?

L'eau est une denrée précieuse. Un plan directeur de distribution d'eau a pour but d'identifier les objectifs stratégiques pour assurer un développement judicieux du réseau. Les mesures planifiées dans le PDDE visent à améliorer le réseau et limiter les pertes.

Rens. : Direction des travaux et des services industriels, Marc Zolliker, Conseiller municipal, 021 721 31 11

RÉGULATION DU STATIONNEMENT PUBLIC ILLIMITÉ

Dès le mois de mai 2019, toutes les cases de stationnement à régime illimité de la Ville de Pully seront limitées à 6h. Les secteurs de la piscine de Pully-Plage et du port (rte du Port, parkings de la piscine, de la STEP et de la station de pompage) sont particulièrement concernés. Cette mesure a pour but de limiter le phénomène des voitures « ventouses » qui nuisent aux usagers qui devraient en être les premiers bénéficiaires (riverains, visiteurs, commerces et loisirs). Le plan ci-contre détaille les différents régimes.

Rens. : Directions des travaux et des services industriels, 021 721 31 11, dtsi@pully.ch

Quelles sont les mesures prioritaires?

Des mesures urgentes sont à mettre en œuvre d'ici 2021 dans le but de limiter les fuites. Pour ce faire, on va limiter la pression dans le réseau en le « découplant » en secteurs, mettre en place un système de télégestion efficace, mais aussi remplacer les conduites vétustes et améliorer l'alimentation ainsi que la défense incendie aux Monts-de-Pully. Toutes ces mesures seront financées par la taxe sur l'eau mise à jour fin 2016.

Quel sera l'impact sur la population?

Plusieurs chantiers sont prévus pour renouveler les tronçons les plus vieillissants du réseau. Les travaux ont déjà débuté le mois dernier aux Monts-de-Pully. Les autres tronçons prioritaires sont Roses, C.-F. Ramuz, Bellevue, Désertes et Villardiez. Les habitants seront avisés en temps voulu et les nuisances seront réduites autant que possible.

Sommaire

Editorial
Nouveau passage piétonnier
Régulation du stationnement
Réseau d'eau potable, nouvelles mesures
Transformation du poste de police
La Ville de Pully est sur JoHdi
La Fête des voisins
Yasmine Char
Un local pour les seniors de Pully-Sud
Nouveau logo de la FEJ
25 ans à la Municipalité
Agenda

Editorial

L'hiver laisse déjà sa place au printemps et avec lui fleurit une myriade de projets à vocation sociale, urbanistique, ou de mobilité, destinés à la population. Je pense au nouveau passage piétonnier de la Rue du Village qui, en fin d'année, permettra de relier le Pont du Prieuré à la Place Neuve. Un gain de temps important pour les usagers de ce tronçon, mais également un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite sur toute la zone Est du centre de Pully. La création de cet axe de mobilité douce est le fruit d'une réflexion globale et améliorera également l'attractivité du secteur et de ses nouveaux bâtiments, ainsi que l'accès aux quais CFF.

C'est à quelques mètres de ce futur passage piétonnier, au Pré-de-la-Tour 11, que se trouve le local de rencontre du quartier solidaire de Pully-Sud. Destiné à renforcer les liens entre habitants, il s'agit d'un bel exemple de solidarité et de vivre ensemble à l'échelle d'un quartier. L'expérience fut une réussite à Pully-Nord, nul doute qu'il en sera de même au sud.

Il y a également la Fondation de l'enfance et de la jeunesse qui modernise son image et présente un site internet flambant neuf afin de tenir informés les parents de toutes les activités et prestations offertes pour les accompagner dans leur parentalité, tout en assumant une vie professionnelle active.

NICOLAS LEUBA, Conseiller municipal en charge de la Direction de l'urbanisme et de l'environnement

TRANSFORMATION DU POSTE DE POLICE

Les travaux entrepris en avril dernier afin de répondre aux critères fixés notamment par la Loi sur l'organisation policière vaudoise, le code de procédure pénale, la loi sur le travail et la loi sur l'assurance des bâtiments contre l'incendie touchent à leur fin. Que de changements en une année : nouveau guichet d'accueil au Service administratif, déménagement des vestiaires hommes et femmes, aménagement de nouveaux locaux à police-secours, nouvelle centrale d'aide à l'engagement, nouvelle zone d'accueil de victimes, respectivement de rétention, etc. Un nouveau poste de police qui permettra au personnel de l'Association Sécurité Est Lausannoise de travailler dans des conditions optimales. La fin des travaux permettra à l'ASEL de demander au Conseil d'Etat son accréditation définitive qui aura lieu en automne prochain, légitimant ainsi son activité policière dans le paysage vaudois.

LA VILLE DE PULLY, UN EMPLOYEUR QUI SOIGNE SA COMMUNICATION

Connaissez-vous joHdi ?

C'est une plateforme professionnelle suisse qui met en relation les candidats à la recherche d'emploi et leurs futurs employeurs. Elle s'adresse également aux écoles et aux centres de formation. Beaucoup d'entreprises, d'administrations et de PME de Suisse romande y sont actives, car elles apprécient son utilisation simple et les conseils ciblés qu'elle dispense, en s'appuyant sur des experts locaux. Pour un employeur, soigner son image et créer un véritable lien avec sa communauté (c'est-à-dire ses employés et futurs employés) est aujourd'hui primordial. Cela nécessite des efforts de

communication: en marketing, on appelle cela la « marque employeur ». La Ville de Pully est présente sur joHdi depuis plusieurs années déjà et va y publier prochainement une série de vidéos destinées à se faire mieux connaître auprès de ses futurs candidats. L'idée de départ? Répondre à la question « pour quoi postuler à la Ville de Pully? » par une série de courtes vidéos (ou « capsules ») sous forme d'interviews de collaborateurs. Plusieurs thèmes ont été définis, comme par exemple la formation, le coaching en gestion de projets ou encore le management des talents. Autant d'atouts que la Ville, en tant qu'employeur, souhaite ainsi

revendiquer, loin de l'image parfois un peu vieillotte de l'administration. Casting parmi les collaborateurs, rédaction des scripts, idées de mise en scène, tournage, montage et post-production, tout a été réalisé à l'interne par la Communication et les Ressources Humaines. Un joli travail d'équipe que nous nous réjouissons de vous montrer dès le 17 avril ! Les vidéos seront relayées en parallèle sur notre chaîne Youtube et sur nos réseaux sociaux. Rendez-vous sur www.johdi.ch/companies/ville-de-pully

Rens.: Bureau de la communication, 021 721 31 43, communication@pully.ch

Un local pour les seniors de Pully-Sud

Dans le cadre du développement des quartiers solidaires à Pully, qui visent à nouer et à renforcer les liens entre seniors, les habitants du quartier de Pully-Sud peuvent désormais compter sur un local de rencontre au Chemin Pré-de-la-Tour 11. Dès le mois de mars, le local est ouvert à toutes et à tous, de 9h00 à 12h00, du lundi au samedi. Ces matinées sont des moments pour se rencontrer, échanger et discuter. Des activités sont également proposées les après-midis : groupes de promenade, photographie, conversation en anglais, bridge, lecture, spiritualité, écologie, jeux de société ou encore pique-niques collectifs. Vous avez envie de faire de nouvelles connaissances et de participer aux activités d'un groupe dynamique et créatif? N'hésitez pas à vous rendre au Chemin Pré-de-la-Tour 11.

Tous sont bienvenus à l'inauguration du local le samedi 6 avril, dès 10h30!

Rens.: Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique, Céline Beetschen, 021 721 31 65, affaires.sociales@pully.ch

Agenda

Musée d'art
Du 12 avril au 7 juillet: exposition
Futurs incertains. Vernissage public le 11 avril
Ateliers créatifs (8-12 ans)
Sa 20 avril de 14h à 16h
Je 25 avril de 9h30 à 12h (PâKOMUZé)
Sa 11 mai et 29 juin de 14h30 à 16h30
Ateliers petits formats (4-7 ans)
Me 24 avril (PâKOMUZé), 15 mai et 5 juin de 14h30 à 16h
Infos et inscriptions: www.museedartdepully.ch
Archéolab
Jusqu'au 5 juillet 2020: exposition interactive
Construire + malin = romain!
Ateliers Petits bricoleurs (4-7 ans)
Me 17 avril de 10h30 à 12h (PâKOMUZé)
Ma 23 avril de 10h30 à 12h (PâKOMUZé)
Me 8 mai de 14h30 à 16h
Ateliers Graines d'ingénieurs (8-12 ans)
Sa 6 et 13 avril (PâKOMUZé) de 14h à 16h30
Sa 22 juin de 14h à 16h30
Chantier en famille (pour tous)
Di 28 avril (PâKOMUZé) et 19 mai de 15h à 17h
Infos et inscriptions: www.archeolab.ch
Bibliothèque Médiathèque communale
Atelier manga: sa 30 mars de 14h à 16h
Chouette, bébé lit: ve 5 avril et 7 juin, de 9h30 à 10h30
Les Groupies Littéraires: ma 30 avril et 11 juin de 11h à 13h
Les Bibliothécaires se lâchent:
je 2 mai de 17h à 17h30
Le mercredi des petits: me 8 mai à 10h20
Atelier DIY jeunes: sa 11 mai de 14h à 16h30
Le moteur à salade: me 15 mai, de 16h à 16h45
Journée suisse de la lecture à voix haute:
me 22 mai dès 16h
Atelier DIY, atelier végétal:
ma 4 juin de 18h à 20h
Fête de l'été: je 27 juin dès 15h30
LirOparc: lu 8 au sa 13 juillet
Fermeture de l'Administration communale
Je 18 avril à 16h30 au ma 23 avril à 7h30:
Pâques
Me 29 mai à 16h30 au lu 3 juin à 7h30:
pont de l'Ascension
Lu 10 juin de 7h30 à 16h30: Pentecôte
Poste de Police ouvert 24h/24h, 021 721 33 11
Autres dates
Portes ouvertes printanières de la Cave de Pully: je 4 et ve 5 avril de 17h à 20h
Week-end musical de Pully (www.wempully.ch): ve 3 au di 5 mai
Collecte des déchets spéciaux au parking de la Clergère: sa 4 mai de 8h à 12h
Ouverture de la piscine de Pully-Plage:
lu 6 mai au lu 16 septembre. Pré-ventes des abonnements les ve 4 et sa 5 mai de 12h à 18h
Urban Training: tous les lundis du 6 mai au 16 septembre à 18h30 avec 2 coaches. Infos et inscriptions sur www.urban-training.ch/fr
Aqua Training: tous les vendredis du 10 mai au 13 septembre à 18h (18h30 dès le 7 juin). Infos et inscriptions sur www.urban-training.ch/fr
Yoga Training: tous les dimanches du 12 mai au 15 septembre à 9h30 à Pully-Plage. Infos et inscriptions sur www.urban-training.ch/fr
Course à travers Pully (www.catp.ch): ve 17 mai dès 17h
Vente du Passeport Vacances au Greffe municipal: ma 28 mai au ve 7 juin (horaires de bureau)
Vide-greniers communal: sa 15 juin de 9h à 16h sur la pl. d'Obernaï et le parking Pré-de-la-Cure
Petite Fête de la Grand'Rue: ve 14 et sa 15 juin de 10h à 2h
Urban Plogging: di 16 juin à 10h30. Infos et inscriptions sur www.urban-plogging.ch
Prochaines séances du Conseil communal
Me 1 ^{er} mai, 20h
Me 5 juin, 20h
Me 27 juin, 18h

La Fête des voisins, à vous de participer!

Suite à une première expérience positive, la Ville de Pully reconduit cette année l'organisation de la Fête des voisins. Une bonne occasion de rencontrer et de faire plus ample connaissance avec vos voisins, que ce soit autour d'un verre, d'un goûter, d'un apéritif ou d'un repas canadien!

Cette année, la Fête des voisins aura lieu le vendredi 24 mai 2019.

Dans une cour commune, un coin de jardin, un appartement ou encore une place de jeu, choisissez l'endroit approprié et organisez ce moment convivial à la mesure de vos envies. La Ville de Pully vous soutient dans l'organisation de cet événement. Elle met à disposition des « kits d'organisation » gratuits, constitués d'affiches annonçant votre fête, de cartons d'invitation à distribuer dans les boîtes aux lettres de vos voisins, ainsi que de quelques petites surprises pour agrémenter votre fête.



Renseignements et inscriptions pour recevoir un kit d'organisation (nombre limité) jusqu'au 1^{er} mai 2019: Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique, 021 721 31 65, fetedesvoisins@pully.ch

25 ans à la Municipalité



Gil Reichen, Syndic, a fêté ses 25 ans à la Municipalité de Pully en janvier dernier. A son arrivée, en 1994, il a tout d'abord intégré l'Exécutif en tant que Conseiller municipal à la Direction de Police et des services

industriels (1994-1997), puis la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (1998-2011), avant de devenir Syndic pour la législature 2011-2016. Il mène actuellement son second mandat de Syndic pour la législature 2016-2021.

Impressum

Edition: Municipalité de Pully – mars 2019

Graphisme: www.enzed.ch

Tirage: 11'000 exemplaires

Comité de rédaction: G. Reichen,

Ph. Steiner, J. Beaud Turin, A. Piolino

Impression: PCL Presses Centrales SA, 1020 Renens, sur papier certifié FSC Polyval, entreprise sociale à vocation industrielle

www.pully.ch, communication@pully.ch,

www.facebook.com/VillededePully

Instagram: @VillededePully

021 721 31 11



© Joli Von Allmen

C'est à la mi-janvier que Mme Char s'est vue remettre cette distinction lors d'une cérémonie organisée au Théâtre de l'Octogone, dont elle est la directrice depuis 8 ans. Elle a bien voulu répondre à quelques questions.

Comment avez-vous réagi à cette nomination et que représente-t-elle pour vous?

En recevant cette nomination, j'ai visualisé immédiatement une soirée de partage. C'était là le prétexte idéal pour regrouper toutes les personnes qui m'ont fait confiance, que ce soit en amitié ou au travail. Une nomination est un aboutissement d'une certaine façon, l'occasion de se retourner sur son parcours de vie, ce qui engendre réflexion et émotion.

En plus de récompenser vos écrits, est-elle en lien également avec votre travail au Théâtre de l'Octogone?

L'insigne de Chevalier des Arts et des Lettres est attribué aux « personnes qui se sont distinguées par leur création dans le domaine artistique ou littéraire ou par la contribution qu'elles ont apportée au rayonnement des arts et des

YASMINE CHAR DÉCORÉE DE L'INSIGNE DES ARTS ET DES LETTRES

lettres en France et dans le monde ». De fait, le lien avec le Théâtre de l'Octogone est indéniable.

Sur quels projets travaillez-vous actuellement?

Le Théâtre de l'Octogone fêtera ses 40 ans la saison prochaine. Outre la programmation, toute l'équipe est plongée dans une réflexion autour de cet anniversaire que nous souhaitons sincère, étonnant, touchant, loin de toute esbroufe ou de projets clinquants. Quant à mes projets d'écriture, il m'est difficile d'en parler pour la simple raison que certains n'aboutissent pas, d'autres sont en gestation. C'est un long processus durant lequel je préfère rester humble.

Quel est votre souhait pour l'avenir de la culture?

J'ai lu un article glaçant au sujet de la fracture culturelle grandissante au sein de la population. Si j'avais une baguette magique, je ferais en sorte que les parents sortent avec leurs enfants une fois par semaine au théâtre ou dans un autre lieu culturel, qu'ils les initient à la lecture et plus généralement à l'art. C'est un bagage de vie fantastique!

COUP DE NEUF SUR LA COMMUNICATION DE LA FEJ!



Fondation de l'enfance et de la jeunesse

La Fondation de l'enfance et de la jeunesse se transforme et change son identité visuelle avec un nouveau logo. Vivant, coloré et esthétique, ses couleurs ont été choisies pour leur symbolique en adéquation avec les valeurs centrales de la Fondation: le respect, la confiance, la créativité et la communication. Le design de l'acronyme formé des trois initiales représente les liens tissés tout au long des collaborations et partenariats entretenus avec les enfants, les familles, et les collaborateurs. En ligne avec sa mission, la FEJ s'engage à offrir un soutien à la parentalité dans un cadre de vie stimulant et épanouissant pour les enfants. Elle permet aux parents d'assumer leurs activités professionnelles de manière sereine et aux enfants de développer leurs compétences sociales dans un environnement respectueux et sécurisant.

Si l'année 2019 se profile comme une année de nouveautés, elle est également synonyme de changement notamment au sein du Conseil de Fondation. En effet, après plus de 7 ans de présidence, Mme Anne-Marie Maillefer cède sa place à M. Lionel Chambour. Nommé par la Municipalité de Pully, M. Chambour connaît déjà bien la FEJ et son Conseil de Fondation pour y avoir siégé en tant que membre depuis 2016. Père de deux enfants, avocat de formation et au bénéfice d'une grande expérience dans les affaires familiales, la FEJ lui souhaite la bienvenue et se réjouit de poursuivre avec lui une collaboration enrichissante et fructueuse.

Nouveau site internet: www.fondation-fej.ch